



CIRCULARITE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Colloque – 18 septembre 2025

En partenariat avec:



Circularité dans le développement économique

Conférence: économie circulaire, point de vue de la France



Eric BOESPFLUG,

Ingénieur Écologie Industrielle Territoriale, ADEME

Chargé de mission au sein du Service Entreprises de l'ADEME, Eric est référent national sur l'Écologie Industrielle Territoriale. Il coordonne à ce titre les travaux liés au réseau SYNAPSE et au développement des démarches EIT en France.



Benoît DURET

Animateur réseau Synapse (2018 - 2025)

Consultant-expert et formateur sur les questions de gestion sobre des ressources pour les entreprises et les territoires (agence MYDIANE)

Circularité dans le développement économique



Conférence : économie circulaire, point de vue de la France

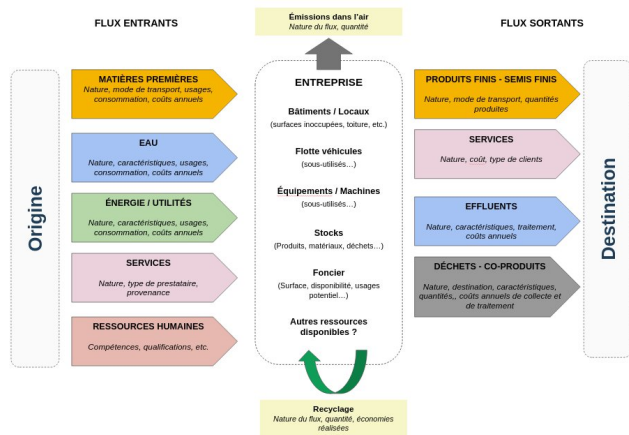
- 1 – Écologie Industrielle Territoriale (EIT) : de quoi s'agit-il ?**
- 2 – Bref historique de l'action menée par l'ADEME / EIT**
- 3 – Etat des lieux, à date**
- 4 – Principaux challenges pour l'EIT en 2025, en France**

1 – L'Écologie industrielle et territoriale

Qu'est-ce que c'est ?

**Optimiser les flux de ressources d'un territoire et de ses acteurs
via une approche coopérative inspiré du fonctionnement des
écosystèmes naturels.**

*Comptabilité des flux de
matière et d'énergie*



*Développement des réseaux
territorialisés de coopération*



Explication en vidéo



1 – L'action centrale d'une démarche d'EIT :

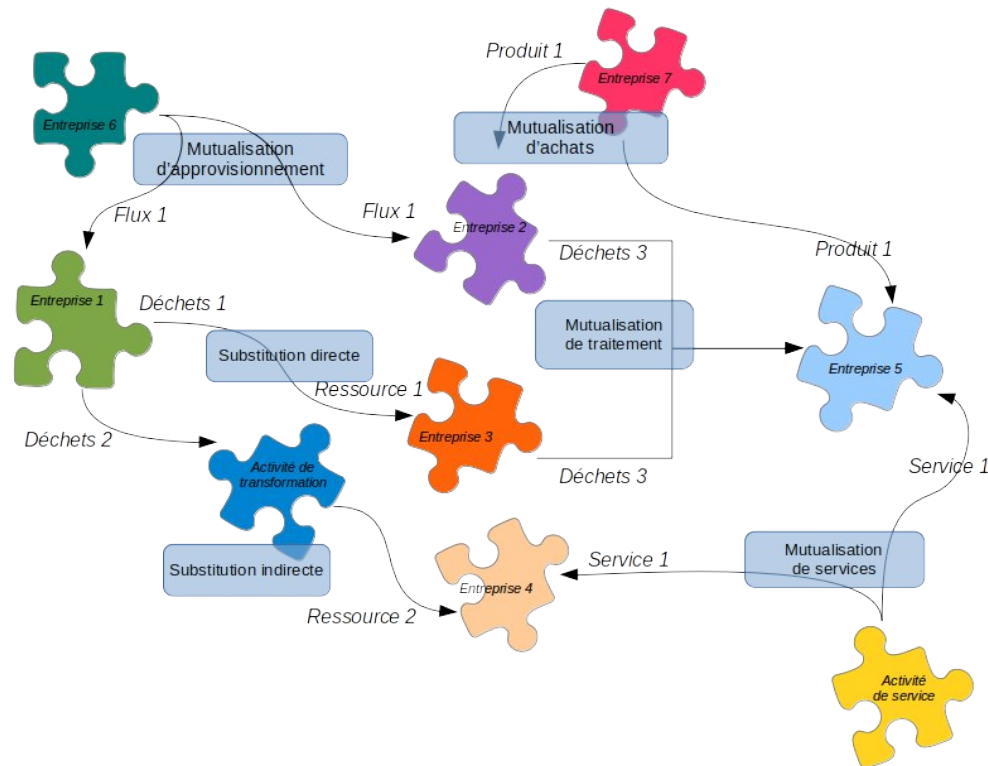
Créer des synergies inter-entreprises

Synergies de substitution de ressources

Synergies de mutualisation de ressources

**Synergies de mutualisation de services
(achat groupés)**

Nouvelles activités innovantes



2 - Historique de l'action menée par l'ADEME

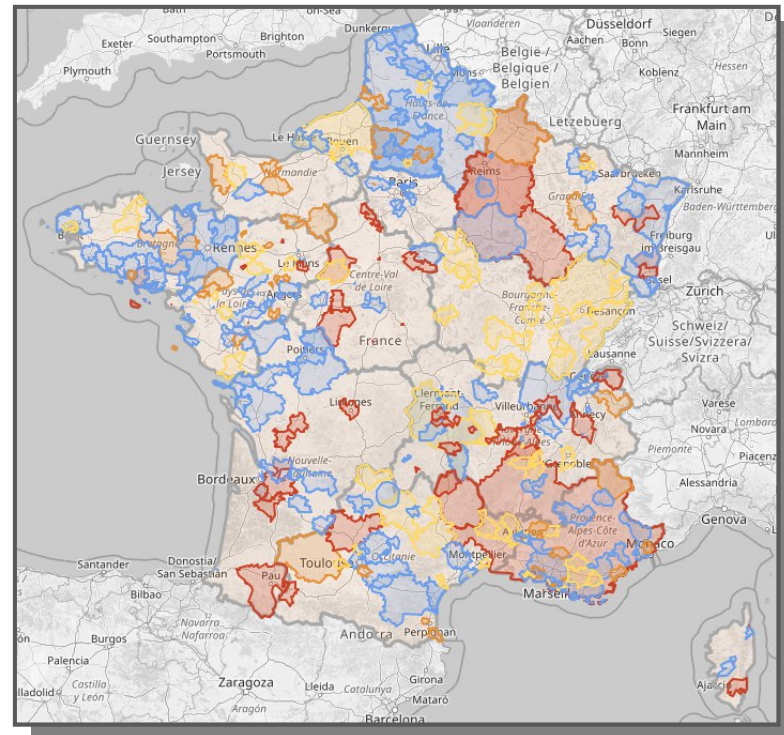
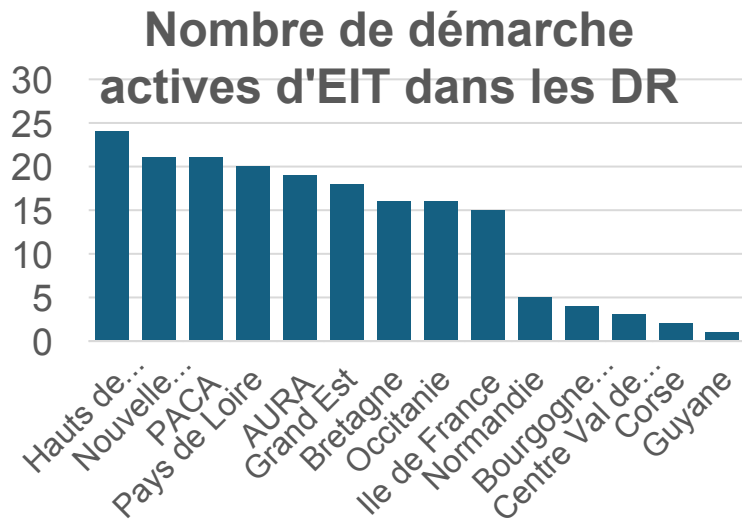


Pas d'aide ADEME sur cette tranche

3 - Etat des lieux (2024)



190 démarches actives



Voir cartographie interactive [ici](#)

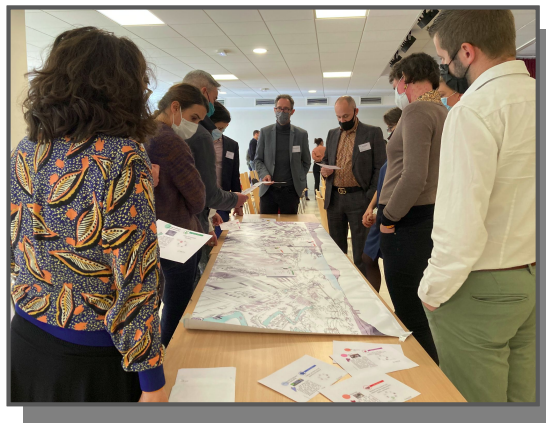
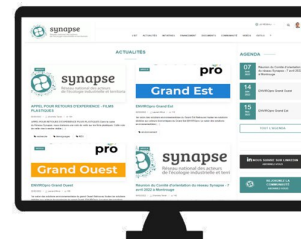
3 - SYNAPSE

Un réseau national pour fédérer autour de l'EIT

Le réseau **SYNAPSE** c'est :

- ☐ Une communauté de plus de 2000 membre
- ☐ Une équipe d'animation
- ☐ Une plateforme web

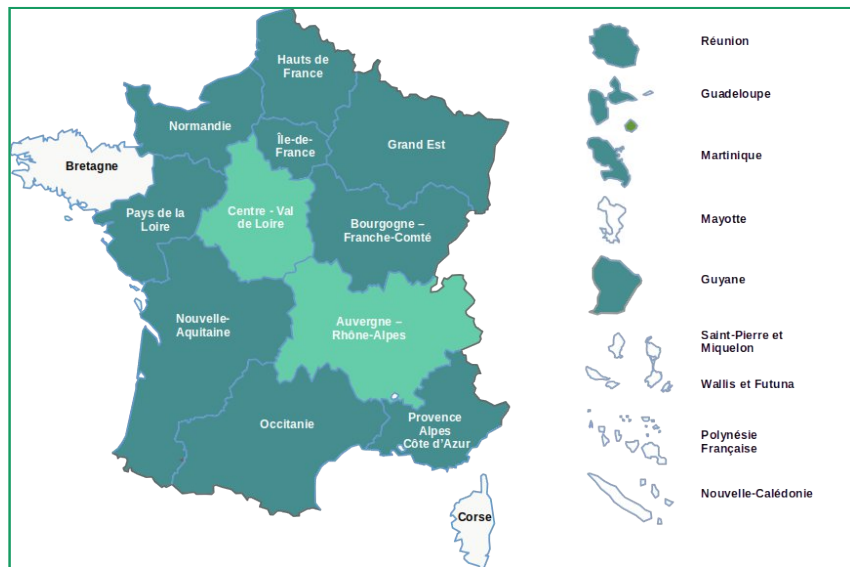
www.reseau-synapse.org



- ☐ **Partage d'expérience et mutualisation d'informations** (Newsletter trimestrielle, publications d'initiatives, notes de veilles...)
- ☐ **Production de connaissances** via des GT thématiques, des notes techniques, etc.
- ☐ **Accompagnement permanent** pour tous les niveaux de maturités (formations, accompagnements juridiques, webinaires, ...)

3 - Organisation et gouvernance de SYNAPSE

Un réseau de réseau régionaux



Un pilotage stratégique partagé

- 1 référent ADEME
- Une équipe d'animation (AMO)
- Un Comité d'orientation composé de partenaires institutionnels nationaux et de représentants régionaux
- Représentation des chercheurs et des bureaux d'étude

4 - Perspectives

INTERNE

FORCES

1. **10 ans de soutien ininterrompu de l'Agence sur le sujet**
2. **Connaissance fine et partagée du cycle de vie des DEIT**
3. Système d'aide jugé cohérent par les DR
4. REX très conséquent des Directions Régionales ADEME
5. **Dynamiques solides, ancrées sur le terrain (190 Démarches EIT à ce jour référencées sur Synapse)**
6. DR volontaires pour poursuivre la dynamique
7. Parcours de formation adapté (mais perfectible)

FAIBLESSES

8. Pas de visibilité sur la pérennisation du poste de coordinateur national ADEME
9. **Manque de temps des DR pour assurer un suivi de qualité**
10. Un « terrain de jeu » qui manque de clarté (décalage entre les 190 démarches recensées sur Synapse et les démarches que les DR suivent réellement)



OPPORTUNITÉS

11. **L'EIT offre un « terreau fertile » pour la Transition Ecologique**
12. **Les passerelles vers d'autres dispositifs d'accompagnement à la transition écologique sont nombreuses**
13. **Les démarches EIT gagnent en maturité et en autofinancement**
14. L'EIT accompagne l'évolution des business model des entreprises (business model qui vont eux-mêmes devoir évoluer sous l'effet des tensions géo politiques)

MENACES

15. **Pas d'évaluation des synergies (ce qui limite l'écho que rencontre l'EIT auprès des élu-e-s et autres acteurs publics).**
16. Difficulté à pérenniser les réseaux régionaux
17. Difficulté à stabiliser le business model des démarches (équilibre « cible » entre fonds publics et privés)

EXTERNE